

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 4

### CONSEIL ACADEMIQUE DU 8 JUIN 2023

- Nombre de membres en exercice : 42
- Nombre de membres présents : 26
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 21

### Relevé des délibérations du CAC du 16.03.2023

Les membres du Conseil Académique approuvent le relevé des délibérations du CAC du 16 mars 2023 (Cf. annexe n°1).

#### ↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 28
  - **Pour** : 28
  - **Contre** : 0

*Fait à Besançon, le 8 juin 2023*

**Professeur Pascal VAIRAC**  
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE SUPMICROTECH-ENSMM**

***Séance du jeudi 16 mars 2023 – 13 h 30***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur.

Le DGS fait état des membres présents. Le quorum est atteint.

Le Directeur énonce l'ordre du jour.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CAC DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022**

Le Directeur demande si des erreurs ou oublis ont été constatés dans le relevé des délibérations du CAC du 1<sup>er</sup> décembre 2022, transmis en amont de la séance. En l'absence d'observations particulières, il soumet l'approbation du relevé au vote.

**Les membres du CAC approuvent le relevé des délibérations du CAC du 1<sup>er</sup> décembre 2022 (0 vote contre, 1 abstention).**

➤ **DESIGNATION D'UN VICE-PRÉSIDENT ÉTUDIANT ET D'UN VICE PRÉSIDENT ÉTUDIANT ADJOINT**

Le Directeur rappelle que pour cette nouvelle mandature, un Vice-Président étudiant et un Vice-Président étudiant adjoint doivent être désignés. Il demande s'il y a parmi les élèves des candidats.

Monsieur Alaric KITZINGER se présente pour la Vice-Présidence étudiante.

Le Directeur soumet cette proposition au vote.

**Les membres du CAC désignent Monsieur Alaric KITZINGER Vice-Président étudiant du CAC de SUPMICROTECH-ENSMM à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

Madame Clara NOVELLI est candidate pour être Vice-Présidente étudiante adjointe.

Le Directeur soumet cette proposition au vote.

**Les membres du CAC désignent Madame Clara NOVELLI Vice-Présidente étudiante adjointe du CAC de SUPMICROTECH-ENSMM à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

Le Directeur félicite Monsieur Alaric KITZINGER et Madame Clara NOVELLI.

➤ **POINT D'INFORMATION SUR LA CONSTITUTION DES SECTIONS DISCIPLINAIRES COMPÉTENTES À L'ÉGARD DES PERSONNELS ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET DES USAGERS**

Madame Marine HOSPITAL, juriste de SUPMICROTECH-ENSMM, indique que suite à l'élection des

nouveaux représentants du CAC qui a eu lieu au mois d'octobre 2022, l'élection des nouveaux représentants des sections disciplinaires à l'égard des enseignants et de celle des usagers doit être mise en œuvre. Elle précise qu'au sein de ces sections, la parité homme/femme doit être respectée.

La section disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants chercheurs et autres enseignants devra être constituée de :

- 4 PU : 2 femmes et 2 hommes
- 4 MCF : 2 femmes et 2 hommes,
- 2 enseignants titulaires : 1 femme et 1 homme

Un président sera élu ainsi qu'un président suppléant seront élus parmi les PU.

La section disciplinaire à compétence à l'égard des usagers sera composée de :

- 2 PU : 1 femme et 1 homme
- 2 MCF : 1 femme et 1 homme
- 4 usagers : 2 femmes et 2 hommes

Un Président et un Vice-Président seront élus parmi les PU.

Madame Marine HOSPITAL rappelle que les membres de ces sections disciplinaires seront élus par et parmi les membres du CAC, et précise les modalités de vote. Elle indique qu'il est souhaitable que les candidatures soient déposées avant le prochain CAC, qui se déroulera au mois de juin. Elle rappelle également l'importance de ces sections disciplinaires, la cellule de signalement VSS ayant d'ores et déjà été mise en place au sein de l'établissement.

Le Directeur rappelle que l'école rencontre régulièrement des difficultés pour constituer ces sections disciplinaires car il y a peu de femmes dans le corps des enseignants-chercheurs de l'école et en particulier dans le corps des PU. Il ajoute qu'il est possible d'externaliser la section disciplinaire, notamment lorsque l'on rencontre des problématiques délicates à traiter, et qu'à l'inverse, il est possible que d'autres établissements fassent appel à la section disciplinaire de SUPMICROTECH-ENSMM pour traiter des dossiers les concernant.

### ➤ **INFORMATION SUR LA CAMPAGNE-EMPLOIS 2022-2023**

Le Directeur indique que cette année, dans la continuité des débats qui avaient eu lieu lors de la dernière campagne emploi, le calendrier a été avancé de presque 6 mois. En effet, celle-ci débutait habituellement en juin pour se terminer au mois d'octobre. Cette année, la campagne a débuté fin janvier, avec l'envoi des demandes aux services d'enseignements, aux départements de recherche et aux services supports. Une remontée des besoins est attendue pour le 24 mars 2023, et débiteront alors des réunions collégiales afin de débattre autour des profils et de l'orientation à donner aux 4 postes de cette campagne 2022-2023.

Le Directeur rappelle que, d'un commun accord, il avait été décidé lors de la précédente campagne emplois que l'ensemble des profils de postes couvrirait les besoins de l'école (le socle de base des compétences), et que la campagne 2022-2023 serait axée les orientations stratégiques de l'école.

Monsieur Fabrice STAHL demande s'il sera possible, afin d'éviter les polémiques inutiles durant les réunions qui sont planifiées, d'avoir les chiffres concernant les heures par service d'enseignements et sections. Le Directeur confirme que l'état des lieux sera transmis au plus tard lors de la réunion prévue le 30 mars prochain, et précise qu'il espère que les discussions seront davantage tournées vers l'orientation à donner à ces postes que sur les chiffres.

Monsieur Gatwum Satish NAMAHA demande s'il agit bien de 4 postes à pourvoir en septembre 2024. Le Directeur répond que sur ces 4 postes, 2 sont de manière certaine à pourvoir en septembre 2024, et que les 2 autres sont susceptibles d'être vacants, résultant de départs à la retraite. Il précise que la discussion sera globale, sur les 4 postes, même si deux d'entre eux venaient à se libérer plus tardivement.

Le Directeur indique que la feuille de synthèse d'orientation stratégique « SUPMICROTECH 2040 »

a été transmise à l'ensemble des personnels de l'école, et propose qu'elle soit également transmise aux membres extérieurs du CAC.

### ➤ **INFORMATION SUR LES CHAIRES DE PROFESSEUR JUNIOR**

Le Directeur explique que le Ministère avait demandé, lors de la deuxième campagne d'appels à projets, à tous les établissements de remonter les propositions de Chaires de Professeur Junior (CPJ) sur les 3 prochaines années. Il indique que l'établissement a fait remonter les 3 propositions ci-dessous :

- 2023 CPJ rattachée au département AS2M, portant sur l'explicabilité automatique des systèmes d'IA
- 2024 CPJ rattachée au département DMA portant sur les microtechniques intelligentes
- 2025 CPJ rattachée au département MN2S, portant sur les nanotechnologies pour l'environnement

Le Directeur indique que l'école a obtenu un poste sur le département temps fréquence l'année dernière et rappelle que la condition pour obtenir une CPJ est d'avoir, en parallèle, un recrutement classique de PU. S'il n'y a pas de CPJ pour l'établissement cette année, le Directeur précise que l'établissement devrait bénéficier l'année prochaine d'une CPJ en plus des 4 postes de la campagne-emplois en cours. Ce poste sera donc intégré à la réflexion et à la discussion concernant l'orientation de cette campagne emplois.

### ➤ **INFORMATION SUR LES GROUPES DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LES AXES STRATEGIQUES DE SUPMICROTECH-ENSMM**

Le Directeur rappelle que le travail sur les orientations stratégiques de l'école, débuté en 2020, se poursuit avec la mise en œuvre de 3 groupes de travail, qui correspondent aux différents axes stratégiques mentionnés dans la fiche de synthèse « SUPMICROTECH 2040 » :

- GT AXE 1 : Compétences de demain à SUPMICROTECH-ENSMM ; coordonné par Monsieur Christophe VARNIER
- GT AXE 2 : Attractivité et rayonnement de SUPMICROTECH-ENSMM ; coordonné par Monsieur Morvan OUISSE
- GT AXE 3 : Relations partenariales et réponses aux attentes de l'industrie, de la société et de l'ESR ; coordonné par Madame Nadine PIAT.

Ces groupes de travail visent en effet la mise en œuvre d'actions à court terme, en gardant en filigrane l'alimentation des actions à moyen et long terme. Le Directeur rappelle que les dates des différentes réunions ont déjà été communiquées. Monsieur Morvan OUISSE indique que certains collègues souhaitent assister aux 3 groupes de travail et que deux sessions sont concomitantes le 27 avril prochain. Le Directeur indique qu'une solution sera proposée, avec l'envoi d'un calendrier modifié.

### ➤ **POINT COMUE**

Le Directeur indique qu'un Conseil d'Administration va se dérouler le jour-même, avec à l'ordre du jour la présentation des deux projets de politique de site. Pour les nouveaux membres du CAC ainsi que pour les élèves, le Directeur rappelle que notre site est coordonné par la COMUE UBFC, et qu'une scission va s'opérer à la fin de l'année 2023 avec le départ de deux établissements : l'Université de Bourgogne et l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon : BSB.

Après beaucoup de travail au cours des derniers mois, la vision partagée par l'ensemble des 7

chefs d'établissements pour le site est la suivante :

- 1er axe : conforter la dimension Recherche de notre communauté et sa conjugaison, au meilleur niveau, à la formation et à la société.
- 2ème axe : création d'un environnement international, stimulant et attractif à travers l'installation des Graduate Schools (GS), (élément repéré par le jury international, lors de l'évaluation du site, comme outil très positif et structurant)
- 3ème axe : ancrage territorial de l'ESR en Bourgogne Franche-Comté.

Ces 3 grands axes vont être confortés par différentes initiatives transversales comme les AAP, ERC, IUF, programmes européens ambitieux, entrepreneuriat étudiant, bien être étudiant, numérique au sein de la communauté, etc.

Les 3 axes scientifiques différenciants constitués lors de la mise en œuvre du projet ISITE-BFC, à savoir :

- Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ;
- Territoire, environnement, alimentation ;
- Soins individualisés et intégrés ;

sont complétés par un quatrième domaine plus identifiant des SHS :

- « TransLation » ou « Transferts et Circulation », encore en discussion.

Le Directeur assure que la COMUE ne s'éteindra pas en décembre 2023, mais qu'elle se transformera en une COMUE expérimentale, prenant en compte les recommandations faites par le jury international, notamment au niveau de la gouvernance. L'objectif est de simplifier et alléger cette gouvernance, notamment en intégrant les services supports dans les 5 établissements qui constitueront cette COMUE expérimentale, née par transformation et évolution d'UBFC.

Cette COMUE expérimentale aura un double rôle : elle portera le contrat de site et sera l'objet de structuration pour les établissements qui la composeront. Le Directeur rappelle que la conduite de cette COMUE expérimentale constitue une étape dans une trajectoire visant à plus d'intégration à l'échelle du site Bourgogne-Franche-Comté. L'UB/EPE sera associée à la COMUE expérimentale dans le cadre d'une convention dont les termes ont fait l'objet d'un accord le 24 février 2023, premier élément indispensable pour atteindre l'objectif de la levée de la suspension des financements PIA & France 2030 (& Région BFC), qui sera suivi d'une convocation des 7 chefs d'établissements par le ministère et par le SGPI.

#### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Directeur mentionne qu'il n'y a pas eu de questions reçues en amont de la séance.

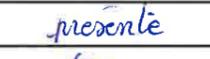
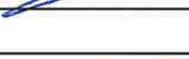
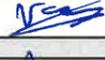
Le Directeur remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 14h34.

\*\*\*\*\*

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL ACADEMIQUE  
DE SUPMICROTECH-ENSMM**

📅 le Jeudi 16 mars 2023 - 13h30

|                            | Pouvoir donné à  | Signatures  |
|----------------------------|--|---|
| VAIRAC Pascal              |  | mesen'  |
| VARNIER Christophe         |  |    |
| OUISSÉ Morvan              |  |    |
| ABDEL HAFIZ Moustafa       |  |    |
| DEVEL Michel               |  |    |
| DIELEMANS Christophe       |  |    |
| GILBIN Alexandre           |  |    |
| NAMAH Gawtum               |  |    |
| PHAN HUY Kien              |  |    |
| RAMASSO Emmanuel           |  |   |
| RICOCHON Solenne           |  | présente  |
| SKEET-BURE Sarah           |  | visio   |
| VERNIER David              | Excusé   |   |
| FEMELI Guillem             | Excusé<br>Procurator à Clara NOVELLI                           |  |
| JOACHIM Gabriel            |  |  |
| KITZINGER Alaric           |  |  |
| MARZOUKI Yoesra            |  |   |
| MASSOULE Dorian            | Excusé<br>Procurator à Alaric KITZINGER                        |  |
| NOVELLI Clara              |  |  |
| VARRAUX Killian            |  |   |
| VERITE Marius              |  |   |
| CAGNE Laurent              | Excusé<br>Représenté par Alexandre BOISSON, Provisseur Adjoint |   |
| MANGENOT Laurence          | Excusée  |   |
| MOUTURIER-GRILLOT Delphine |  |  |
| VARESCON Firmin            |  |  |
| ALIBAUD Nathaël            |  |  |
| BARON Thomas               |  |  |
| GRAILHE Pierre             |  |  |
| KERSALE Yann               |  |  |
| MALLET Sylvaine            |  |  |
| MARGUERON Samuel           | Excusé<br>Procurator   |  |
| MARTIN Gilles              | Excusé<br>Procurator à Thomas BARON                            |  |
| NICOD Jean-Marc            |  |  |
| RATIER Nicolas             |  |  |
| ROSSETTI Emmanuel          |  |  |
| STHAL Fabrice              |  |  |
| BREUREC Juliette           |  |   |
| HAUDEN Martin              |  | présent   |
| BOUVIER Salima             | Excusée<br>Procurator à Patrick BREZILLON                      |   |
| BREZILLON Patrick          |  | visio   |
| NOUVEAU Corinne            |  | visio   |
| POULIN-VITTRANT Guylaine   |  | visio   |
| SANCHETTE Frédéric         |  | visio   |
| TESSIER Gilles             | Excusé<br>Procurator   |   |
| CABODEVILLA Gonzalo        |  |   |
| LARGER Laurent             |  |  |
| HOSPITAL Marine            |  |  |
| MAUPIN David               |  |  |
| ROBERT Eric                |  |   |